



Enjeux et impacts des initiatives BIRD et IReF

Mai 2026





Les initiatives BIRD et IReF, lancées en 2023-24, visent à **standardiser et harmoniser le reporting réglementaire européen**, en réponse aux limites actuelles constatées (hétérogénéité, complexité, faible traçabilité des données).

Elles impliquent une **transformation profonde des architectures data et des processus de reporting**, avec une **collecte plus granulaire**, une **industrialisation des traitements** et des **investissements IT significatifs**.

Enfin, elles renforcent les **exigences de qualité, de gouvernance et de traçabilité des données**, positionnant la donnée comme un **levier stratégique de conformité et de pilotage**.

1. Rappel de l'initiative BIRD

Le modèle BIRD (Banks' Integrated Reporting Dictionary) est un data model finance créé en 2015 visant à fournir des **définitions communes aux reportings prudentiels** et des **règles de validation et de transformation** permettant de produire l'ensemble des indicateurs des reportings réglementaires européens. Ce modèle est **facultatif** et découle du travail de collaboration entre les banques commerciales et l'ESCB.

Contexte

1 Hétérogénéité des données

- Interprétation différente et non standardisée des données entre les banques → Difficile **comparabilité** des données au niveau de la BCE
- **Redondance** des reportings (FINREP, COREP, Anacredit...)

2 Faible qualité et traçabilité des données

- Difficulté à identifier les **bonnes sources de données**
- Transformations non standardisées
- Manque de **data lineage** clair

3 Faible agilité des reportings

- Données **peu granulaires** et non réutilisables pour de nouveaux usages
- Difficulté d'adaptation des reportings à des évolutions réglementaires (Ex : IFRS9, Anacredit ...)

Objectifs

- Créer un **cadre unifié et standardisé** en réduisant les incohérences détectées au niveau de la BCE

- Un data lineage end-to-end et standardisé avec la mise en place d'une traçabilité complète des données
- Une amélioration et un renforcement de la qualité des données dès leur production, en réduisant les erreurs d'interprétation et les incohérences entre reportings.

- Mettre en place une **collecte granulaire**, permettant une plus grande flexibilité et une réutilisation des données déjà disponibles, tout en accélérant la prise de décision des autorités
- Favoriser l'intégration du secteur financier européen

2015

2017

2018

2021

2024 - 2025

Lancement du projet pilote

L'European Central Bank et les banques lancent un projet pilote.

Fin du pilote

Première documentation décrivant la transformation des données internes bancaires en reportings réglementaires.

Extension au reporting prudentiel

BIRD est étendu aux reportings de l'EBA : COREP, Asset Encumbrance, FINREP

Refonte majeure du modèle

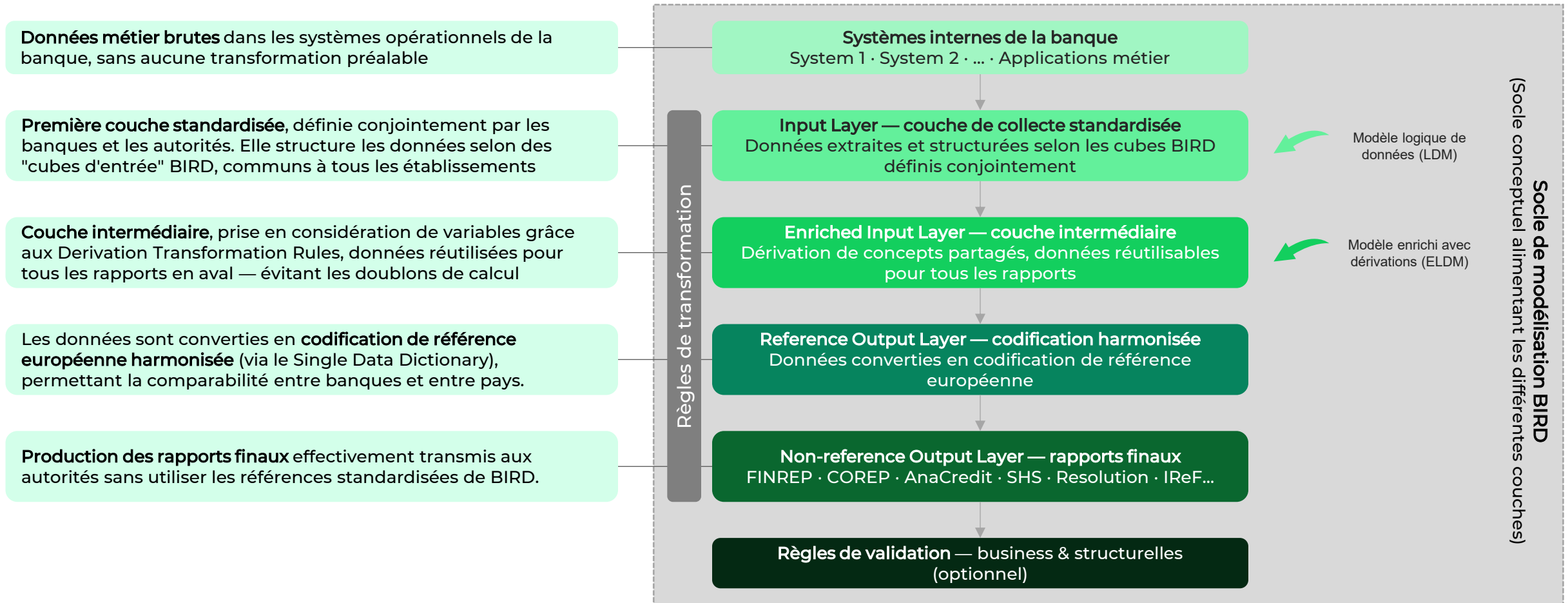
Introduction des composants structurants : Logical Data Model (LDM), Input Layer, Output Layers

Publication des règles complètes

Ajout de mises à jour : FINREP, Asset Encumbrance

1. Une architecture cible adaptée pour fiabiliser et industrialiser le reporting réglementaire





Le processus BIRD permet de **rationaliser et d'homogénéiser l'alimentation des rapports réglementaires** en faisant transiter les données brutes par une architecture structurée en couches successives et reposant sur des sources de collecte uniques.



Le LDM/ELDM est la **colonne vertébrale sous-jacente structurant toutes les couches**. Les règles de transformation et de validation sont des composants optionnels qui renforcent la rigueur et l'automatisation du dispositif.

1. La mise en œuvre opérationnelle de l'initiative BIRD implique des évolutions dans les fonctions Métier et IT

La mise en œuvre de cette initiative repose sur une **transformation coordonnée des processus métier et des systèmes d'information**, structurée en plusieurs étapes clés : compréhension, modélisation, transformation et validation.

	 Compréhension	 Modélisation	 Transformation	 Validation
METIER	<ul style="list-style-type: none">• Comprendre le LDM en détail via des ateliers, documentation, etc.• Documenter les besoins métiers (ex : définitions des indicateurs, règles de calcul).• Aligner les définitions métier sur un référentiel commun.	<ul style="list-style-type: none">• Valider les alignements proposés par la DSI.• Définir les indicateurs pertinents (granularité, fréquence, périmètre)• Identifier les écarts entre besoins métier et modèle BIRD	<ul style="list-style-type: none">• Définir les règles de transformation : comment agréger les données sources pour obtenir un indicateur BIRD.• Valider les mappings proposés par la DSI.	<ul style="list-style-type: none">• Utiliser le modèle comme référentiel de données commun• Valider fonctionnellement les indicateurs produits
IT	<ul style="list-style-type: none">• Auditer les modèles de données existants.• Identifier les systèmes contributeurs (cartographie SI).• Évaluer les impacts techniques (stockage, flux, volumétrie).	<ul style="list-style-type: none">• Revoir les modèles existants en fonction du glossaire métier.• Aligner les concepts internes avec le LDM BIRD.• Implémenter les couches IL/ EIL.	<ul style="list-style-type: none">• Mapper les données sources vers les attributs BIRD.• Reclassez les données selon les catégories BIRD.• Enrichir les données (typologies, classifications, etc.)• Standardiser les règles de calcul.	<ul style="list-style-type: none">• Mettre à jour régulièrement le modèle selon les besoins et les nouveautés publiées.• Mettre en place des contrôles de qualité des données (DQ)• Piloter et traiter les anomalies / rejets

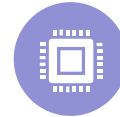
1. Un levier de transformation stratégique nécessitant un investissement significatif

Coûts

L'initiative BIRD requiert des **investissements financiers importants** pour se conformer aux nouvelles exigences réglementaires : **infrastructures IT** modernisées, **migration** cloud, **automatisation** des processus, **gouvernance des données** renforcée et montée en compétence des équipes. Si ces efforts visent une meilleure efficacité à terme, ils représentent dès aujourd'hui un coût stratégique majeur à anticiper.



Technologie & logiciels : Solutions robustes nécessaires pour automatiser, fiabiliser et tracer les données → Investissements initiaux élevés pour des gains futurs.



Intégration aux systèmes : Adaptation des systèmes existants (ERP, compta, etc.) → Développements spécifiques, complexité technique.



Ressources internes : Recrutement d'experts en conformité, data et réglementation → Coûts salariaux élevés + formation continue indispensable.



Gestion des données : Systèmes de qualité, traçabilité (data lineage), intégrité, sécurité → Plans de remédiation DQ



Conseil & juridique : Consultants pour interprétation réglementaire, audit de l'existant, expertise architecture data → Coût de prestation externe



Scalabilité & flexibilité : Capacité à s'adapter aux futures évolutions réglementaires → Architectures modulables et évolutives plus coûteuses.

Les investissements nécessaires à la mise en œuvre de BIRD — modernisation IT, automatisation du reporting, amélioration de la gestion des données et montée en compétences — doivent être considérés comme un **levier stratégique** plutôt qu'une contrainte financière.








Ces efforts initiaux doivent permettre de construire une architecture robuste et capable de répondre à la complexité croissante des exigences.

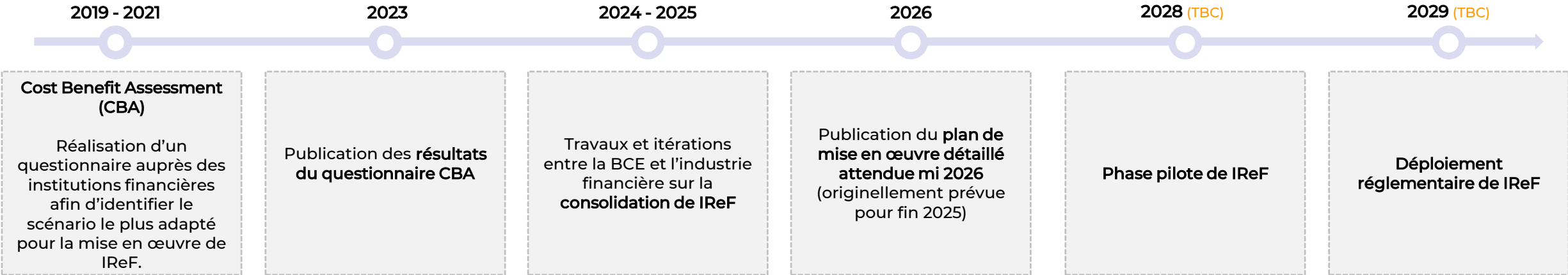


Retarder ces transformations expose les institutions à des **risques importants** : sanctions financières, perte de crédibilité, pression accrue des régulateurs

2. Contexte et objectifs de l'initiative IReF

 <p>IReF est un cadre réglementaire de la BCE visant à harmoniser et intégrer les obligations statistiques des banques, avec une collecte accrue de données au niveau granulaire.</p>	 <p>IReF vient notamment remplacer les reportings suivants : AnaCredit, MMSR, SHS, SFTS, BSI</p>
 <p>Cette <u>obligation réglementaire</u> s'appuie sur l'initiative BIRD.</p>	 <p>IReF ne remplace pas FINREP, COREP, MREL/TLAC reporting</p>
	 <p>Toutes les banques résidentes dans la zone euro sont concernées par IReF. L'application se fait au niveau de <u>l'entité juridique individuelle</u> (et non consolidée).</p>

Dates clés



2. Difficultés rencontrées et améliorations attendues

L'initiative IReF répond à une **fragmentation** et à une **complexité du reporting bancaire européen**, en proposant un **cadre standardisé** qui réduit la charge opérationnelle des banques tout en améliorant la qualité et l'exploitation des données par le régulateur.

Multiplicité des reportings réglementaires



- Beaucoup d'obligations de reporting différentes : Statistiques BCE, AnaCredit, Reporting prudentiel, Reporting résolution
- Ces différents reportings à la BCE représentent une charge de travail importante pour les banques.

Hétérogénéité entre pays

- Chaque pays peut avoir un data model et un data dictionary différent, des fréquences de reporting et des formats d'échange différents.



Chaîne de transformation complexe



- Multiples couches de transformation de la donnée
- Retraitements réalisés par les banques et les banques centrales
- Difficulté à tracer la donnée de bout en bout (data lineage)
- Risques d'incohérence entre les différentes étapes

Complexité opérationnelle

- Multiplication des traitements et transformations spécifiques à certains reportings
- Données redondantes entre plusieurs reportings
- Multiplication des demandes ad hoc des régulateurs



CIBLE

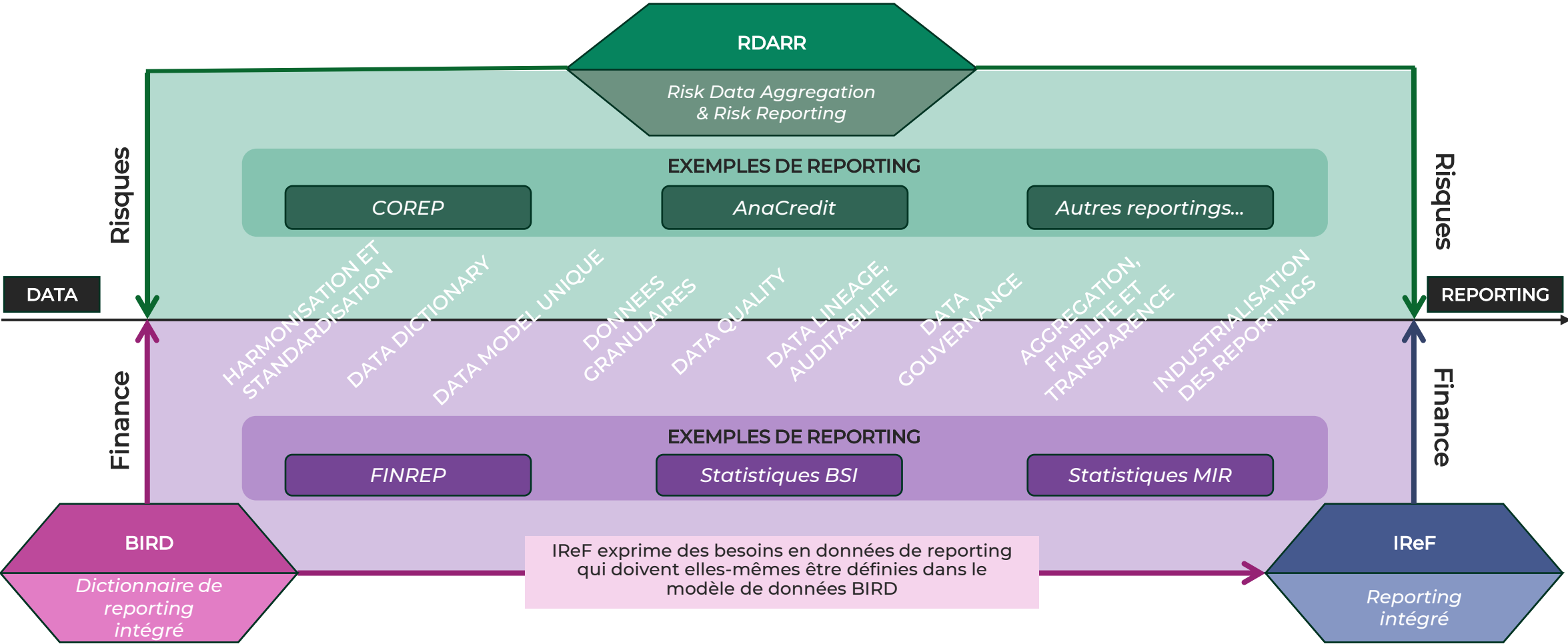
Production des reportings par les institutions financières

- Reporting reposant sur une implémentation technique standardisée
- Définition d'un cadre commun de règles de qualité et de validation
- Harmonisation des pratiques entre juridictions européennes
- Réduction des demandes ad hoc grâce à une meilleure granularité des données

Exploitation des données de reportings par les régulateurs

- Accès à des données granulaires, harmonisées et standardisées
- Amélioration de la qualité et de la cohérence des données collectées
- Renforcement de la comparabilité inter-établissements et interpays
- Exploitation facilitée via un modèle de données commun
- Capacités accrues d'analyse et de supervision

3. Les principes BCBS 239 / RDARR et les initiatives BIRD / IReF convergent tous deux vers une standardisation des données de reporting et une amélioration de leur qualité et traçabilité



3. Synthèse des apports de BIRD et IReF

Données

- **Mise à jour continue** pour accompagner l'évolution d'IReF (alignement progressif avec les attributs à granularité élevée).
- **Documentation des règles** de transformation des données internes.
- **Référentiel commun** pour faciliter la **standardisation inter-pays** et entre types de reporting (statistique, prudentiel,...)

Technologie et formats

- Compatible avec les **outils modernes** (API, cloud RPA, AI).
- **Modélisation sémantique des données** pour faciliter l'intégration multi-règlementaire.

Améliorations attendues

- Agit comme catalyseur d'un **langage commun entre métiers, IT et compliance**, en harmonisant les définitions et flux de données à la source.
- Propose une **documentation technique standardisée et librement accessible**, facilitant la montée en compétence et l'alignement entre acteurs.
- **Favorise une co-construction** entre les régulateurs et les banques, via un modèle collaboratif inédit (banques centrales + établissements participants).

BIRD
(Facultatif)

IReF
(Obligatoire)

- Intégration de plusieurs règlements ECB (AnaCredit, BSI, MIR, SHS...) **dans un cadre unique**.
- Passage à un **reporting granulaire au niveau contrat**, y compris sur les prêts aux particuliers (avec anonymisation).
- **Élargissement du périmètre** aux données hors-bilan, dépôts, type de contrôle, finalité des prêts ... (analyse complémentaire BCE : Cost / Benefits Assessment).

- Prévoit l'usage de formats XBRL, CSV pour les échanges (standardisation avec DPM 2.0) afin de **faciliter l'automatisation des transmissions** et garantir une **interprétation univoque** des données.
- Intègre un **cadre de gouvernance Data Point Model (DPM)** commun avec l'EBA, ESMA et la BCE (DPM Alliance)
- Vise une **architecture interopérable**, intégrée à l'écosystème EBA (FINREP, COREP...).

- Introduit une **gouvernance centralisée et coordonnée** à l'échelle européenne, via le Joint Bank Reporting Committee (JBRC), pour regrouper supervision, statistiques et résolution.
- Inaugure une approche fondée sur le **principe d'intégration réglementaire**, là où auparavant chaque exigence était gérée isolément.
- Met en place un **pilotage intégré des exigences de reporting**, réduisant la fragmentation entre autorités nationales et européennes.

Le Groupe Ailancy : 4 marques, 7 entités, 4 sites



France	Paris (siège social)	+ 180 consultants
Luxembourg	Luxembourg	+ 10 consultants
Maroc	Casablanca	+ 10 consultants



France	Paris (siège social)	+ 90 consultants
Tunisie	Tunis	+ 10 consultants



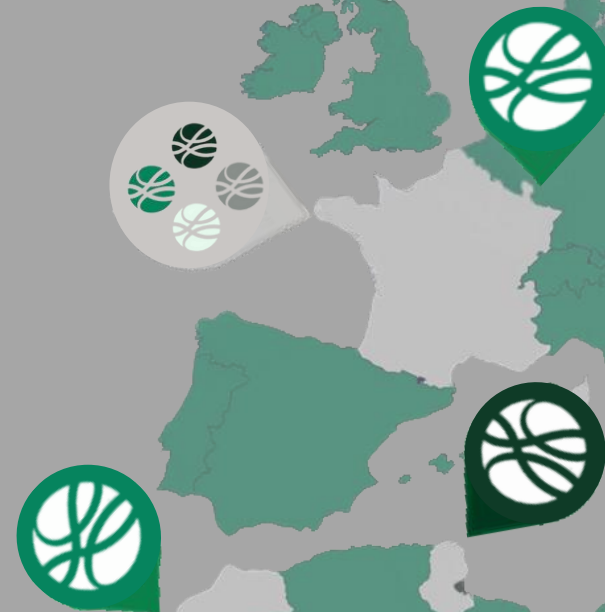
+ 7 consultants

France Paris (siège social)



+ 6 consultants

France Paris (siège social)



Une offre de service complète dédiée à l'industrie financière

+ 18 ans

Le Cabinet a été fondé en 2008



> 300

Consultants répartis sur 4 entités



53 M€

Chiffre d'affaires groupe



> 1400

Missions réalisées



Conseil en organisation et management

Stratégie de développement

Compétitivité des organisations

Risques & conformité

Conduite de grands projets

Transformation des SI

Accélération digitale

170 consultants



Expertises et Solutions

Expertise fonctionnelle métier

Apport méthodologique

Maîtrise de solution

Réalisation technologique

Offres en Nearshore d'externalisation de services

Traitements d'opérations

100 consultants



Conseil en Cyber Sécurité

Gouvernance sécurité et Mise en conformité réglementaire

Gestion des risques et intégration de la sécurité dans les projets

Pilotage de Programmes et Projets Sécurité

Protection des données, lutte contre la fuite de données

Résilience

Gestion des identités et des accès (IAM)

< 20 consultants



Conseil en Stratégie IA

Interaction Client IA

IA pour les développeurs

Coût et efficacité augmentée IA

Organisation et contrôles IA

Gouvernance et qualité Data

Mise à l'échelle et acculturation

< 10 consultants



JE M'ABONNE

En 15 ans, Ailancy est devenu un acteur de référence du conseil en transformation, organisation et management dédié aux Services Financiers. **En tant que leader déterminé à repenser les codes du secteur, le cabinet entretient depuis sa création une veille constante sur l'actualité et conduit des travaux de prospective de l'évolution du secteur Banque, Finance et Assurance en y associant des consultants, des doctorants chercheurs, des experts et professionnels du secteur.**

A travers des études, des notes de convictions, des newsletters, des tables rondes, des clubs, des webinaires et des conférences, Ailancy décrypte les grandes transformations qu'elles soient sociétales, technologiques ou réglementaires.

A travers ses évènements, publications et ses différentes interventions, Ailancy s'engage dans les transformations impactantes et durables de l'industrie financière.

Au-delà des travaux de recherche par secteur d'activité (Banque, Finance et Assurance), trois tribus étudient transversalement des transformations majeures :

La finance durable

- Comment assurer la transition vers une économie bas carbone ?
- Comment intégrer des critères ESG dans les décisions d'investissement ?
- Comment lutter efficacement contre le risque de greenwashing ?
- Comment promouvoir une transparence accrue pour encourager des pratiques financières responsables et durables ?
- Comment intégrer les exigences de la finance durable dans l'organisation et accompagner les clients dans leurs transitions ?

Les IA Génératives

- Quels sont les grands enjeux des IA génératives dans les services financiers ?
- Comment mettre en place une organisation favorisant l'adoption de cette nouvelle rupture technologique aussi bien côté IT que métier ?
- Comment acculturer les équipes aux enjeux des Gen AI ?
- Comment protéger les données sensibles, garantir la transparence et l'explicabilité des décisions automatisées ?
- Quel encadrement des usages des IA dans les services financiers ?
- Quelle est la place de l'humain et des IA ?

L'Open Finance

- Post-DSP2, où en sommes-nous de l'open banking, des modèles BaaS (Bank as a Service) et BaaP (Bank as a Platform) ?
- Quelle différence entre l'Open Banking et l'Open Finance ?
- Quelles sont les menaces et opportunités offertes par FiDA (Framework for Financial Data Access) et cette nouvelle économie de la donnée ?
- Faut-il et comment collaborer avec les fintechs ?
- Comment gérer l'interopérabilité entre les systèmes via les APIs ?

Vos contacts



➤ **Franck GRENIER**
Associé Risques et Conformité
franck.grenier@ailancy.com
+33 6 60 93 66 57



➤ **Mathias JULLIARD**
Senior Consultant
mathias.julliard@ailancy.com
+33 7 83 98 37 51



32 rue de Ponthieu
75008 Paris
www.ailancy.com/research

UNE FILIALE DE  Ailancy Group